

Nous vous demandons un acompte de 30% à la réservation, avec votre bon pour accord ou un bon de commande de votre part.
Le solde nous sera versé à réception de facture.

EMC2

A l'attention de : Monsieur Tugdual BASSI

Tel : 07 64 41 88 84

Mobile :

Fax :

Email : tugdual.bassi@titiane.asso.fr

Affaire-018732

Date : 04/03/2010

Signature et cachet pour une entreprise :

(Signature précédée de la mention « bon pour accord »)

Votre adresse de facturation :

Benjamin Accori, Le 4/3/10
P. DELABORDE

Article 1

Les Présentées Conditions Générales de vente sont relatives à l'activité Traitteur : Réceptions et Livraisons de la Société LE CARRE DES DELICES.

Elles constituent le cadre des engagements contractuels et financiers proposés à ses clients par LE CARRE DES DELICES.

Article 2 Information et données personnelles (RGPD)

Une information sur les prestations et services offerts à la clientèle peut être obtenue par l'envoi de plaquette, catalogue et autres publicités.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et d'effacement concernant les données personnelles qui le concernent, collectées par le Carré des Delices. Ce droit pourra s'effectuer sur simple demande en adressant un mail via l'adresse accueil@lecarredesdelices.com

Article 3 Etablissement d'un devis

Un devis estimatif est remis, ou envoyé par courrier, fax ou email, sur la demande du client. Le devis estimatif comporte la désignation et le type de prestations : buffet, cocktail autre à spécifier, la durée approximative, la nature des coûts et les coûts.

Les prix figurants au devis sont fournis pour la prestation et la date envisagée.

Article 4 Conditions d'acceptation du devis et de réservation ferme

L'acceptation se fait par retour du devis signé par le client. L'envoi d'un bon de commande portant les références et la nature des prestations retenues par le client est recommandé.

Un retour par fax est admis et accepté.

Article 5 Engagements contractuels / Confirmation du nombre d'invités

La cosignature du contrat emporte la pleine acceptation par le client des documents ci après :

- 1 Le devis provisoire
- 2 La feuille de mission du maître d'hôtel responsable de l'affaire mentionnant les suppléments commandés par le client, le jour de la manifestation : heures supplémentaires, boissons, etc.
- 3 Les présentes conditions générales de vente

Le nombre définitif d'invités du client doit nous parvenir 10 jours avant la prestation et pourra être affiné 3 jours avant la prestation, ce chiffre étant pris en considération pour la facturation. Nous travaillons du produit frais, le nombre de variétés de produit est donc adapté en fonction de la quantité commandée

Article 6 Modalités de règlement du prix des prestations.

Le contrat comporte le prix des prestations telles que proposées au devis et acceptées par le client. Un avenant - fiche maître d'hôtel - sera établi le jour de la manifestation en ce qui concerne les prestations hors devis et toutes modifications des prestations annexes, telles qu'elles résultent de l'accord des parties.

Les prix sont majorés des taxes aux taux en vigueur à la date de facturation.

Les sommes restant dues après encaissement de l'acompte, sont payables à réception de facture. Les livraisons en entreprise sont possibles du lundi au vendredi : pour un montant de commande inférieur à 200€ ht, un forfait de livraison de 20 € ht sera appliqué (livraison sur Nantes et sa périphérie)

Article 7 Indemnités d'annulation

En cas d'annulation de la prestation, une indemnité sera due à la société LE CARRE DES DELICES, calculée sur la base du montant du devis estimé

Délai avant l'évènement :	Indemnité due
Plus de 30 jours ouverts	0 % du devis
Entre 7 et 30 jours ouverts	50 %
Moins de 7 jours ouverts	100 %

Article 8 Litiges éventuels

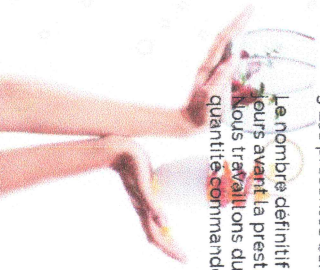
Tout manquement à tout ou partie des dispositions ci dessus entraînerait la suspension immédiate par la société LE CARRE DES DELICES des prestations et engagements en cours et la mise en oeuvre des procédures de règlements prévues dans ce cas.

Passé un délai de 15 jours ouverts après la réalisation de la manifestation, aucune réclamation ou contestation sur les prestations fournies par LE CARRE DES DELICES, ne sera plus prise en compte.

Tout litige survenant à propos du contrat ou de son interprétation, sera de la Compétence du Tribunal de Nantes (44). Le présent contrat est régi par le droit français.

La Société LE CARRE DES DELICES se réserve le droit de modifier ou de compléter, sans préavis, les présentes dispositions dans l'intérêt de l'ordre public, de la sécurité et du bon respect des normes en vigueur.

Fait à Les Sorinières, le 1^{er} janvier 2010



LE CARRE DES DELICES - SARL au capital de 10 000 € - Siret : 491 534 525 00028 - APE : 5621Z
ZA Champ fleuri, 13 rue des coquelicots 44840 Les Sorinières
Tel : 02 51 12 38 44 - accueil@lecarredesdelices.com - www.lecarredesdelices.com



Devis N°	2909
Date de délivrance	03/02/2020
Date de l'échéance	03/02/2020

ASSOCIATION FRANCAISE DU TITANE

Chemin du Chaffeault

44340 Bouguenais

Devis

Client : M. Tugdual Bassi

Objet : DÉPLIANTS

Désignation	Quantité	P.U. H.T.	T.V.A.	Montant H.T.
DÉPLIANTS 2 VOILETS - 10X20cm fermé 20X20 ouverts QUANTITÉ 1000 COUCHE MAT 300GR QUADRI Ro/ Vo RAINAGE, Livré à plat Délais impression : 6-7 jours ouvrés QUANTITÉ : 1000 = 170€ ht	1	140,00	20 %	140,00
CRÉATION DÉPLIANT 2 VOILETS 21/10cm - Texte et logo vectoriel fournis par vos soins Tarif horaire : 75€/h Estimation de temps de travail : 4H	4	75,00	20 %	300,00

Taux	H.T.	T.V.A.
20 %	440,00 €	88,00 €
Total	440,00 €	88,00 €

Montant T.T.C.	Net à payer
528,00 €	528,00 €

Conditions de paiement : Acompte de 50% exigé à la signature du devis, le solde est à régler à réception de la facture- Conditions d'escompte néant

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, au taux annuel de 20 % et une indemnité de 40€ sont dues à défaut de règlement la jour suivant la date de paiement figurant sur la facture

Datez, signez, cachet mention "Bon pour accord"
cachet de l'entreprise

Bon pour accord, le 4/3/2020
P. DELABORDE

La signature du présent devis entraîne l'acceptation sans réserve des conditions générales de prestations de services figurant en annexe



Devis N°	2997
Date de délivrance	03/03/2020
Date de l'échéance	03/03/2020

ASSOCIATION FRANCAISE DU TITANE

Chemin du Chaffeault

44340 Bouguenais

Devis

Client : M. Tugdual Bassi

Objet : CREATION & IMPRESSION - ROLL UP

Désignation	Quantité	P.U. H.T.	T.V.A.	Montant H.T.
<p>CREATION - 1 ROLL UP</p> <p>PHOTOS DE BONNE QUALITÉ FOURNIES PAR VOS SOINS (300 DPI)</p> <p>Création de 1 roll up sur la base de la charte graphique recto Texte (et photo en fonction du brief) fournis par vos soins 2 allers-retours de corrections pour chacune des créations.</p> <p>Tarif horaire : 75€ HT</p> <p>Temps de travail estimé : 4 h</p>	4 heure(s)	75,00	20 %	300,00
<p>IMPRESSION - 1 ROLL UP</p> <p>90 cm x 204 cm 250gr tissu ignifugé M1 structure aluminium livré avec sac de transport référence smäk : 01</p> <p>Délais d'impression : environ 7 jours ouvrés à partir du BAT signé, livraison comprise.</p> <p>IMPRESSION ROLL UP GRAND FORMAT 149cm x 204cm : 284€ HT</p>	1 unité(s)	128,00	20 %	128,00

Taux	H.T.	T.V.A.
20 %	428,00 €	85,60 €
Total	428,00 €	85,60 €

Montant T.T.C.	Net à payer
513,60 €	513,60 €

Conditions de paiement : Acompte de 50% exigé à la signature du devis, le solde est à régler à réception de la facture- Conditions d'escompte néant

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, au taux annuel de 20 % et une indemnité de 40€ sont dues à défaut de règlement la jour suivant la date de paiement figurant sur la facture

Datez, signez, cachet mention "Bon pour accord"
cachet de l'entreprise

Bon pour accord, le 4/3/2020
P. DELABORDIE

La signature du présent devis entraîne l'acceptation sans réserve des conditions générales de prestations de services figurant en annexe